



CSAM du 20 septembre 2024

DÉCLARATION CFDT

Monsieur le secrétaire général,

Mesdames et messieurs,

La vocation de la CFDT n'est pas de commenter l'actualité politique mais de s'interroger sur les impacts que cette actualité a sur la vie des agents du ministère et leurs conditions de travail...

Quatre dates inscrites à l'agenda pour le CSAM budgétaire, aucune information à ce jour ! Y aura-t-il un – ou des – ministre(s) nommé(s) rapidement ? et sur quel périmètre ? pouvons-nous espérer un CSAM budgétaire programmée dès la nomination d'un ou des ministres ?

En passant, nous avons appris par des bruits de couloirs, et des mails, qu'un très haut responsable de la DRH quittait ses fonctions en octobre alors que les organisations syndicales, interlocutrices légitimes, n'ont reçu aucune information le confirmant mais peut-être envisagiez-vous de l'annoncer ce jour ?

La CFDT se questionne sur la poursuite du détricotage des DDT-M et d'une intégration globale au Ministère de l'Intérieur.

Les restrictions budgétaires sont une réalité mais quels services, quels périmètres seront impactés. Nous n'évoquons ici que leurs impacts sur le non recours à la formation, notamment les formations métiers dû à l'impossibilité de déplacements, ou plutôt de l'absence de crédits pour les rembourser... Quels seront les impacts sur les politiques publiques du pôle ministériel si les agents ne peuvent plus être formés correctement ?

Enfin, sans rentrer dans le détail des débats sur les sujets à l'ordre du jour, nous nous étonnons néanmoins de la méthode qui consiste à proposer un texte sur l'avenir des OPA, ne prenant pas en compte les négociations engagées qui devraient conduire à la fonctionnarisation de ces agents. Quel intérêt pour les agents de publier un décret qui n'intègre pas les principales revendications portées depuis de longues années par nos organisations syndicales. Quid des clauses de revoyures promises dans les concertations engagées ?

Merci pour votre attention.